

Assainir l'assurance-chômage grâce au dispositif en place : la 4ème révision fait fi du frein à l'endettement qui figure déjà dans la loi

Autor(en): **Schwaab, Jean Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1864

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

même contaminée par les sirènes néo-libérales. Il s'agit de reconquérir cet électorat, largement séduit par l'UDC, en affichant des positions plus clairement à gauche. Les plus radicaux des partisans de cette stratégie vont même jusqu'à préconiser le retrait du Conseil fédéral.

Cette stratégie de durcissement idéologique fait pourtant fi des préférences de l'électorat courtisé. Pour attirer cet électorat - les salariés les moins formés du tertiaire et de l'industrie -, le PS devrait se rapprocher des positions nationalistes sur les dossiers européen, des étrangers et de la sécurité (comme le montrent les graphiques disponibles sur notre site). Tout le contraire donc d'un gauchissement par rapport à la ligne socialiste actuelle. C'est ce que suggère le politologue zurichois Fabio Wasserfallen.

Aujourd'hui, socialistes et Verts font cohabiter des revendications social-libérales et conservatrices: l'adhésion à l'Union européenne, une

politique migratoire et des étrangers libérale, un intérêt modéré pour les problèmes de sécurité d'une part, et la défense des plus faibles par le biais du maintien des acquis de l'Etat social d'autre part. Or la cohérence de cette conjugaison apparaît de moins en moins évidente. L'équilibre reste précaire entre les intérêts d'un électorat urbain et culturellement ouvert et ceux d'un électorat populaire, que représentent les syndicats, plus soucieux de protéger l'emploi contre le libre marché et la libre circulation des personnes imposés par Bruxelles. Il brouille le message d'une gauche qui perd du terrain face aux Verts libéraux et à l'UDC. L'ambition d'un Peter Bodenmann, président du PSS dans les années 90, de réduire l'extrême gauche à l'insignifiance en réunissant toutes les forces progressistes fût peut-être une erreur.

Alors pourquoi pas deux formations politiques à gauche, s'interroge Fabio Wasserfallen? L'une, social-conservatrice, qui pourrait damer le pion à l'UDC

en défendant des positions clairement favorables aux salariés modestes en matière sociale, fiscale et économique. L'autre, social-libérale, qui pourrait mordre sur l'électorat progressiste des radicaux et des démocrates-chrétiens. Ainsi l'électorat aurait un choix clair entre des programmes plus cohérents et la politique antisociale de l'UDC apparaîtrait au grand jour.

Il est difficile d'évaluer l'impact réel d'un tel scénario. Un scénario qui a pourtant le mérite d'ouvrir un débat trop longtemps occulté par la gauche : pourquoi deux formations - socialistes et Verts - dont les programmes se recoupent largement mais qui ne sont pas exempts de contradictions (cf. DP 1852)? Comment résister à la progression constante de l'UDC? Comment attirer une partie de l'électorat de deux formations - les partis libéral-radical et démocrate-chrétien - elles aussi frappées par une érosion durable?

Assainir l'assurance-chômage grâce au dispositif en place

La 4ème révision fait fi du frein à l'endettement qui figure déjà dans la loi

Jean Christophe Schwaab (02 avril 2010)

La campagne référendaire sur la 4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) s'ouvre avec en toile de fond un déficit structurel abyssal: plus de 900 millions de francs par an.

Ce déficit n'a cessé de se creuser depuis la révision précédente de la LACI,

acceptée par le peuple en 2002. Cette révision (la 3ème), qui tablait sur une moyenne d'environ 100'000 chômeurs sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, avait abaissé les cotisations paritaires de 3 à 2%, estimant que ce niveau de prélèvement serait amplement suffisant pour équilibrer les comptes de l'assurance-

chômage (AC) et réduire sa dette. Quelques années plus tard, ces prévisions se sont avérées beaucoup trop optimistes: le message du Conseil fédéral concernant la révision désormais attaquée en référendum table plutôt sur une moyenne d'environ 125'000 chômeurs. Malgré le retour de la bonne conjoncture

et la baisse du chômage jusqu'en 2008, l'assurance-chômage n'a donc pas pu commencer à rembourser ses dettes. Et, avec la nouvelle poussée du taux de chômage, la dette a explosé. Alors qu'elle se montait à 4,8 milliards de francs en 2007, elle atteindra 9 milliards à la fin de cette année.

Un assainissement s'avère donc nécessaire, ne serait-ce que pour protéger cet important stabilisateur automatique qu'est l'AC. En effet, une assurance sociale endettée est vulnérable face aux attaques de la droite dure, qui ne manque pas de sauter sur l'aubaine des déficits pour mener à bien son programme d'amaigrissement de l'Etat social. Cela est d'autant plus vrai pour une assurance sociale qui s'adresse à une minorité de la population. Une minorité qui a, aux yeux de nombreux Suisses, le «grave défaut» d'être sans emploi. On a pu le constater avec l'assurance-invalidité, qui n'a pu être assainie qu'après une première

cure de réduction des prestations et avec la promesse qu'un second train de mesures d'économie ne se ferait pas attendre.

Pourtant, la situation financière de l'AC ne saurait justifier les réductions de prestations imposées aux forceps par la majorité bourgeoise du Parlement. En effet, la législation actuelle contient déjà un mécanisme d'assainissement : si la dette de l'AC dépasse 2,5% de la masse salariale soumise à cotisation, le Conseil fédéral doit augmenter les cotisations paritaires de 0,5% et introduire une cotisation de solidarité de 1% sur les hauts salaires (art. 90c LACI), ce qui rapporterait environ 1,3 milliards par an supplémentaires à l'AC.

Parallèlement, le gouvernement doit initier une révision de la LACI pour trouver des recettes nouvelles, par exemple une augmentation du salaire assuré. Grâce à ce mécanisme, qui devra entrer en vigueur en 2011 si la révision

de la LACI échoue dans les urnes, l'AC pourrait être assainie en 6 à 8 ans... soit 10 ans de moins que ce qui est prévu avec la révision actuellement contestée ! Or, sur une période aussi longue, l'AC aurait à subir en moyenne deux récessions propices à de nouveaux déficits et donc à de nouvelles attaques contre le niveau des prestations.

La 4ème révision de la LACI n'est donc guère utile, car les comptes de l'AC peuvent être rééquilibrés uniquement à l'aide du dispositif actuellement en vigueur. Cependant, la droite et les organisations patronales, déjà responsables du déficit actuel par leur soutien à la baisse des cotisations de 2002, semblent vouloir tout faire pour que le mécanisme de frein à l'endettement de l'art. 90c LACI n'ait pas à entrer en vigueur. Une réaction peu cohérente avec leurs positions habituellement favorables aux freins à l'endettement en matière de finances publiques.

La Suisse face à la guerre d'Algérie

Un pan d'histoire politique et diplomatique qui a suscité les passions

Invité: Pierre Jeanneret (31 mars 2010)

La soutenance de sa thèse représente pour le doctorant l'aboutissement d'un travail de longue haleine requérant beaucoup de persévérance, et donc un moment de légitime émotion. Au-delà du rite académique, sous ses formes un peu surannées, cette cérémonie publique permet de

juger, au travers de la défense du candidat et des remarques de son directeur et de ses experts, des qualités d'une recherche universitaire, parfois aussi des faiblesses et lacunes de celle-ci. Disons-le d'emblée, ces dernières sont secondaires dans le travail présenté par le jeune historien valaisan

Damien Carron, longtemps collaborateur des Documents diplomatiques suisses et actuellement Délégué à la recherche à la Fondation Formation universitaire à Distance Suisse. Sans attendre la publication de son texte – que l'on souhaite prochaine – rendons compte de la